



Charte sur la Gestion des Déchets

Cette charte, émise avec soin par Waarp, est un document officiel. Elle incarne nos principes fondamentaux, témoignant de notre engagement envers des pratiques professionnelles responsables. Accessible à tous, ¹ cette charte symbolise notre vision d'un avenir où ces valeurs sont au cœur de toutes nos actions, affirmant ainsi notre identité organisationnelle.

¹ En vertu des droits d'auteur et du respect de l'intégrité de l'entreprise, toute copie ou plagiat de la charte demeure strictement interdit.



Préambule

WAARP est une entreprise qui a fait le choix du télétravail comme mode de fonctionnement permanent.

De ce fait, nous limitons considérablement la production de déchets, qu'ils soient recyclables ou pas.

Notre activité est essentiellement basée sur la création de code informatique réalisé sur des PC portables professionnels de marque DELL.

A notre connaissance (et par notre expérience sur ce type de matériels), c'est celui dont l'obsolescence programmée est la moins évidentes.

Le matériel choisi par nos soins est entièrement réparable avec une durée moyenne des pièces de rechanges de 12 ans et une disponibilité des dites pièces garantie directement auprès du constructeur.

1 Gestion des déchets

Sur l'année 2023, nous n'avons opéré aucun remplacement de matériel susceptible d'être recyclé.

La durée de vie moyenne des ordinateurs de nos collaborateurs est de l'ordre de 6 ans. Ayant, en majorité, été acheté en 2021, nous ne prévoyons aucun changement avant 2026. Sauf panne irréparable ou obsolescence imprévue.

Par ailleurs, nos salariés travaillent à leurs domiciles respectifs et sont soumis à la réglementation locale concernant le tri sélectif (LYON, NICE, ORLEANS, BARBENTANE...).

Fait à NANTERRE
Janvier 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Seymour".